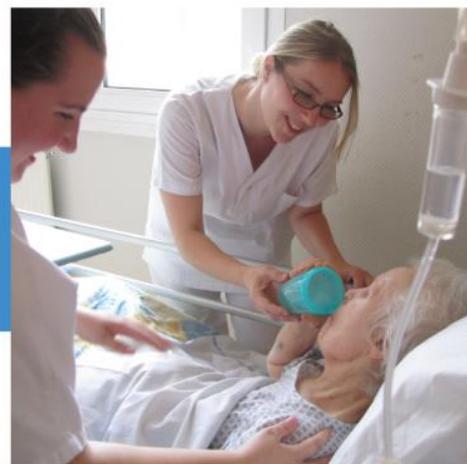
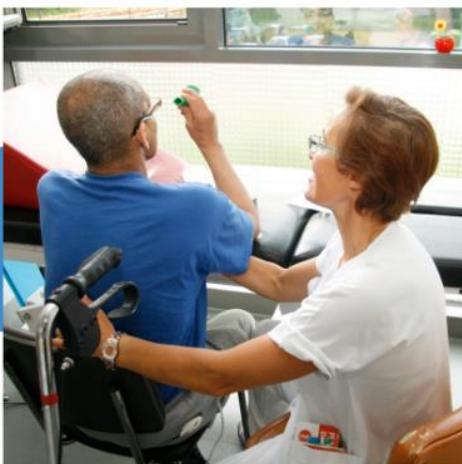
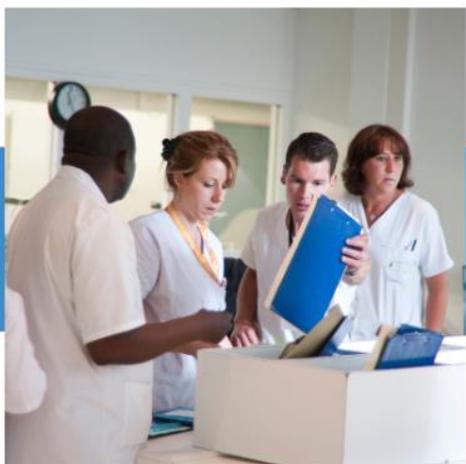


LE GROUPEMENT HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DU VEXIN RECHERCHE UN MONITEUR EDUCATEUR



➤ Le Groupement Hospitalier Intercommunal du Vexin recrute un Moniteur Educateur diplômé d'état pour son site de Magny-en-Vexin.

➤ **Horaires :**

Les horaires et jours de présence sont modulables suivants les activités proposées aux résidents :

Journée discontinue :

- 10h - 18h du lundi au vendredi, à moduler afin d'accompagner les activités des résidents,
- la pause repas est positionnée de 13h15 à 13h45
- Possibilité d'horaires de nuit en fonction des activités des résidents,
- Possibilité de présence les samedis et dimanches en fonction des activités des résidents

Journée continue : justifiée par la présence de la monitrice-éducatrice auprès des résidents lors du temps de repas (sortie, repas thérapeutique...) :

- 10h30 - 18h du lundi au vendredi, à moduler afin d'accompagner les activités des résidents,
- Possibilité d'horaires de nuit en fonction des activités des résidents,
- Possibilité de présence les samedis et dimanches en fonction des activités des résidents.

Temps de travail :

- temps plein : le nombre d'heures annuelles est fixé par note de service par la Direction du Groupement Hospitalier Intercommunal du Vexin

Missions spécifiques ou permanentes :

Le Moniteur Educateur à la MAS Maison de Lumière concourt à l'accompagnement d'adultes infectés par le VIH, présentant un ou des handicaps (moteur, mental, sensoriel), des troubles du comportement et des situations de rupture sociale et familiale. Il travaille en collaboration avec tous les professionnels de la structure.

Il participe à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne des résidents pour le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration, en fonction de leur histoire et de leurs possibilités psychologiques, physiologiques, affectives, cognitives, sociales et culturelles.

Il a pour mission :

- d'élaborer et de rédiger avec le résident et/ou ses proches son projet d'accompagnement individualisé en partenariat avec les autres professionnels de la structure, et de le faire évoluer au fil du temps.
- d'élaborer des projets éducatifs (outil informatique adapté, atelier multimédia, rédaction d'un journal interne...), des ateliers thérapeutiques (photographie, revue de presse, cuisine...), des activités récréatives (jeux, sorties, manifestations festives...) en tenant compte des goûts et possibilités des résidents, en partenariat avec l'équipe interprofessionnelle de la structure.
- d'élaborer le budget annuel des activités socio-culturelle et éducative de la structure.
- de favoriser le lien social et familial.

Particularités du poste :

- Implication dans des groupes de travail institutionnels et dans la structure.
- Travail en collaboration avec l'équipe soignante de la structure
- Travail en collaboration avec l'équipe Animation du site de Magny en Vexin
- Travail en collaboration avec l'équipe socio-éducative du GHI du Vexin et particulièrement de la MAS « Les Floralties »

Déroulement des actions

Assurer l'accompagnement des résidents accueillis afin de promouvoir leur épanouissement et leur évolution personnelle au sein de la structure d'accueil et dans la société :

Sur le plan de l'accompagnement individuel

-Le moniteur éducateur assure la mise en place, le suivi et le bilan du projet de vie individualisé de la totalité des résidents avec la famille ou le représentant légal, le référent-soignant concerné et l'équipe interprofessionnelle en place. Il rédige le projet de vie ainsi que le plan d'actions.

-Il facilite la reconstruction des liens sociaux et familiaux

-Il se tient disponible en termes d'écoute et d'accompagnement dans le cadre de besoins particuliers ou de difficultés des résidents.

-Il réalise les écrits en lien avec le suivi des résidents (carnet de bord, projet personnalisé, synthèse, transmissions écrites...)

Sur le plan de l'accompagnement collectif

- Il réalise, met en place et finalise des projets d'activités éducatives harmonisant les objectifs de chacun avec ceux du groupe. Ces activités se déroulent en interne ou sur l'extérieur.

- Il met en place des manifestations festives et des animations en relation avec les différents professionnels en place.

- Il élabore les « séjours vacances » proposés par l'institution ou souhaité par un résident à titre individuel (recherche de l'hébergement, constitution du groupe de résidents concernés ; élaboration du budget...)

- Il élabore le budget annuel des activités socio-culturelles et éducatives de la structure en collaboration avec le cadre de santé.

Le moniteur éducateur participe au niveau institutionnel au projet de vie de la structure, au suivi des résidents, à la cohésion d'équipe autour de l'accompagnement :

- Il participe aux réunions ayant trait aux suivis individuels et collectifs (transmissions, synthèse)

- Il participe concrètement à l'élaboration du projet de vie de l'établissement.

Formations qualifiantes – Connaissances professionnelles :

- Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur
- Expérience professionnelle souhaitée auprès des personnes lourdement handicapées

Qualités professionnelles :

- Qualités relationnelles (observation, écoute, communication adaptée aux troubles neurologiques, savoir garder la bonne distance)
- Capacité de rédaction d'écrits professionnels
- Capacité pédagogique
- Capacité à travailler en équipe interprofessionnelle
- Maîtrise de soi, de ses réactions émotionnelles, patience
- Disponibilité
- Dynamisme

 **Expériences professionnelles :**

- Capacité à analyser les situations et à rendre compte
- Capacité d'adaptation aux changements
- Sens de l'organisation.

Si vous êtes intéressé(e) par cette offre, vous pouvez adresser votre candidature (lettre de motivation et curriculum vitae détaillé) à :

Mme Nathalie COTTIN

Adjointe à la Coordinatrice générale des soins GHT NOVO

nathalie.cottin@ght-novo.fr

Tous nos postes sont ouverts, à compétences égales, aux candidatures de personnes reconnues travailleurs handicapés et autres bénéficiaires de l'obligation d'emploi.